

CODE DE DEONTOLOGIE

Sommaire

Introduction	Page 1
Les 7 valeurs fondamentales	Page 2

En tant que dirigeante et unique intervenante, et en complément de ma Charte Qualité, j'ai initié un Code de Déontologie pour les activités de mon Cabinet Inter'MedOffice.

J'appuie mon action sur deux principes fondamentaux :

- le strict respect des législations en vigueur dans notre pays, et principalement des Codes du Travail, de la Sécurité Sociale, et de la santé publique ;
- le respect des droits fondamentaux comme définis dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, et dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme, et plus généralement le respect d'autrui et de notre environnement.



Nous contacter :
Email : contact@intermedoffice.fr
Tél : 09.54.67.67.61 ou 06.24.47.62.66

Les 7 valeurs fondamentales

1 – La compétence

Je m'engage à démontrer ma capacité à progresser dans un milieu en constante évolution, et à maintenir mes méthodes au niveau le plus évolué possible.

2 – La transparence

Je m'engage à toute transparence envers mes clients, fournisseurs, et partenaires, à répondre à toute demande sur mon organisation, ma structure et mes liens avec d'autres activités et de toute nature, susceptible de provoquer des conflits d'intérêt dans le cadre de l'exécution de mes missions.

Si une mission doit être réalisée par plusieurs parties, la nature exactes des relations avec ces partenaires sera définie et présentée en totale transparence.

J'informerai immédiatement mon client si j'estime ne pouvoir suivre tel point de réglementation que lui suggère le client dès lors qu'il lui apparaît comme étant contraire à l'intérêt du client, ou encore à sa conscience.

Je procède systématiquement avant la prise en charge et l'engagement de la mission à la vérification de l'existence d'un éventuel conflit d'intérêts. Il appartient à mon client de m'informer sans délai de toute circonstance dont il aurait connaissance et qui serait susceptible d'influer sur l'appréciation d'un éventuel conflit d'intérêts.

3 – L'indépendance

Je m'engage à agir en toute honnêteté intellectuelle dans le cadre de ma relation avec mes clients, fournisseurs et partenaires, et de ne pas subordonner leur intérêt à mon propre intérêt, commercial ou de toute nature.

4 – Le devoir de Conseil

Mon engagement est exprimé en termes d'obligation de moyens. Les prestations fournies s'inscrivent dans le cadre d'un devoir de conseil auprès de mes clients.

5 – La confidentialité

Je suis tenue à la confidentialité la plus stricte et m'engage à m'abstenir de communiquer à tout tiers les informations, renseignements et données de toute nature qui auront été recueillis auprès de mon client. Sauf si la mention officielle y est portée, toutes les communications avec moi, quel qu'en soit le support ou le moyen, sont par nature confidentielles.

Je m'engage à mettre en œuvre tous les moyens appropriés permettant d'assurer la protection de ces informations.

6 – La probité

Vis-à-vis de mes clients, je m'engage à entretenir avec mes clients une relation d'exigence, d'honnêteté et d'intégrité en se référant au présent code de déontologie.

Vis-à-vis de mes concurrents, je m'engage à avoir des pratiques loyales fondées sur le respect entre professionnels du même métier.

Vis-à-vis de ses partenaires, je m'engage au respect mutuel.

7 – L'éthique

En cas d'une situation d'urgence, imprévue voire exceptionnelle, je m'engage à prendre toute mesure en me référant au présent code de déontologie. Mes clients sont en effet en droit d'attendre de mon intervention que j'agisse de façon impartiale et compétente.

Pour respecter pleinement ce code, je m'engage à remplir mes fonctions avec soin, diligence, professionnalisme et éthique

A valoir ce que de droit

Pour Inter'MedOffice SAS

Patricia DROUART-LAMY

Inter'MedOffice

Société par Actions simplifiée au capital de 300 000 €
Siège social : 1119, Chemin du Planès - 35500 ST RICHARD - F
Tél : 06 21 47 62 06
N° Siret 522 022 907 000 21 - Cofc 130E 70000

Inter'MedOffice SAS